

Maîtrise

Études urbaines

2^e cycle

La maîtrise en études urbaines de l'ESG UQAM

visé à former des spécialistes aptes à analyser divers aspects du phénomène urbain, à élaborer des diagnostics ou à comparer différentes stratégies d'intervention.

Les personnes étudiantes y acquièrent des connaissances théoriques, un savoir interdisciplinaire, des outils méthodologiques, une rigueur scientifique et une autonomie professionnelle afin de bien cerner les différentes facettes des milieux urbains, qu'ils soient grands ou petits, et de leurs populations.

Particularités du programme

- **Seul programme** de maîtrise en études urbaines au Québec.
- Programme **offert conjointement par l'ESG UQAM et le Centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS**.
- **Deux profils** sont offerts : avec mémoire ou avec stage de recherche.
- Accès aux enseignements et aux ressources professorales et matérielles de l'ESG UQAM et de l'INRS.
- **Programme interdisciplinaire** offrant une solide formation à la recherche.

Perspectives professionnelles

Agent.e de recherche, conseiller.ère ou chargé.e de projet en :

- **Développement**
- **Aménagement**
- **Économie sociale**
- **Environnement**



Régime d'études flexible et adapté

Offert à temps **complet** et à temps **partiel**



2 PROFILS

- Mémoire
- Stage de recherche



Employeurs

- Ministères fédéraux et provinciaux
- Services municipaux
- Organismes parapublics
- Organismes communautaires
- Organismes internationaux
- Consultant.e.s privé.e.s



Ouverture à l'international

- Possibilité pour les personnes étudiantes inscrites dans le profil stage **d'effectuer un stage de recherche à l'étranger**.
- Possibilité pour les personnes étudiantes inscrites dans le profil mémoire **de choisir une problématique hors Québec**.

Maîtrise

Études urbaines

2^e cycle

CONDITIONS D'ADMISSION

○ Capacité d'accueil

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

○ Base études universitaires

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Les dossiers des personnes candidates titulaires d'un tel baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, la personne candidate titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3, pourrait être admis s'il a au moins 5 (cinq) ans d'expérience professionnelle jugée pertinente. Le dossier sera soumis à l'analyse du sous-comité d'admission et d'évaluation. Une entrevue pourrait être exigée. Le personne candidate pourrait également se voir imposer un ou des cours d'appoint.

○ Connaissance du français

Toutes les personnes candidates devront aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Enfin, toutes les personnes candidates devront soumettre un texte de deux à trois pages dans lequel elles exposent leurs motivations envers les études urbaines et, de façon un peu plus précise, leurs trois principaux intérêts de recherche.

NOTES
